

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1889

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,  
19, RUE HENRI MAUS.

—  
1889.

# RENIER CHALON

---

## BIOGRAPHIE NUMISMATIQUE

---

RENIER-HUBERT-GHISLAIN CHALON naquit à Mons, le 4 décembre 1802, au sein d'une famille honorable de cette ville. L'Université de Louvain lui conféra, en 1824, le diplôme de docteur en droit, à la suite d'une thèse juridique, qu'il avait soutenue en latin, devant elle, sur les qualités et les conditions requises pour la célébration du mariage civil.

Il embrassa la carrière des Contributions et fut nommé d'emblée, le 11 juin 1827, receveur de ces impôts à Cuesmes (Hainaut), pour occuper, finalement, un bureau important de Bruxelles. Avec son intelligence extraordinaire du service, son instruction étendue et son dévouement au devoir, il eût pu atteindre les degrés les plus élevés de la hiérarchie administrative, si l'amour de l'archéologie, vivifié par les ressources scientifiques que lui offrait une capitale, ne l'avait confiné, dès 1838, dans un faubourg de Bruxelles, puis dans la ville même. Après avoir joui d'une mise en disponibilité de dix-sept mois, il prit sa retraite le 11 décembre 1867.

Son goût des monnaies et des médailles se détermine de bonne heure; mais ce n'est qu'en 1836 qu'il se met à écrire sur cette branche.

La *Revue de la numismatique française* et le *Messenger des sciences et des arts* de Gand reçoivent ses débuts en 1836 et 1837; ses premiers pas sont dirigés par Étienne Cartier, le fondateur de la *Revue française*, un des numismates les plus éminents de l'époque.

Modeste et timide, il ne se hasarde à publier ses *Observations et notes sur les recherches historiques de M. Cartier, sur la monnaie au type du cavalier armé*, qu'à la demande expresse de ce vrai savant, qu'il appelle son « maître » et qui reste son ami. Il signe l'article, avec la qualité de président de la Société des bibliophiles de Mons

Un peu plus tard, il aide à fonder la Société belge de numismatique, qui est définitivement constituée à Bruxelles, le 28 novembre 1841; le premier, il en devient le président et sera réélu, comme tel, chaque année, jusqu'au jour où il sentira que l'heure de sa nouvelle retraite a sonné.

Il se lie d'amitié avec l'illustre exilé Joachim Lelewel, président d'honneur de la jeune Société belge, de Koehne, C.-P. Serrure, Ch. Piot, Th. de Jonghe, bibliophile judicieux, et autres numismates distingués, dont les lumières, les conseils ou le sens pratique lui sont précieux.

Il prépare, presque en même temps, ses deux monographies sur la numismatique des comtes de Hainaut et de Namur.

C'est lui qui, dès l'origine, ouvre la *Revue belge*, en y insérant son *Catalogue des monnaies des comtes de Hainaut*; il ne s'agit encore que d'un simple appel aux possesseurs de semblables monnaies, d'un travail préliminaire à ses *Recherches*, qu'il entreprend pour satisfaire au désir de la Société, qui, dans la réunion générale du

9 août 1846, a confié à quelques-uns de ses membres les monographies monétaires des provinces belges.

Sa tâche est ardue; on ne répond pas d'abord à son pressant appel. Il a réclamé en vain les comptes des monnaies à différents dépôts publics; c'est seulement à l'aide des monnaies elles-mêmes, de divers ouvrages imprimés et d'un certain nombre de chartes, qu'il essaie de remplir, plus ou moins, le cadre qu'il s'est tracé. Il ne recule devant aucun effort pour rendre aussi complètes que possible ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, avec leurs trois suppléments (1848-1852-1854-1857). Il produit ainsi, précédé d'une introduction remarquable, un travail important, que la science reçoit avec d'autant plus de faveur que l'ouvrage forme la première monographie de ce genre en Belgique. Au concours de 1851, l'Institut de France (Académie des inscriptions) lui décerne la *mention très honorable*.

Ici, comme ailleurs, on eût voulu rencontrer peut-être un peu plus d'esprit de critique; mais très circonspect, l'auteur a adopté, en numismatique, la prudente maxime: « dans le doute, abstiens-toi, » *in dubiis abstine*, maxime qu'il mettra rarement en oubli.

Il a déjà écrit quelques pages intéressantes sur les *Monnaies de l'abbesse de Nivelles* (1845), et d'autres *Recherches sur les monnaies de Wallincourt, en Cambrésis* (1847).

Mieux servi que précédemment pour les matériaux et les informations, aidé surtout par les « notes que lui abandonne généreusement M. Charles Piot, » il publie (1860, suppl. 1870) son œuvre capitale, l'excellente monographie connue sous le titre de *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*.

Il l'a composée sur le plan suivi pour ses monographies

en général : elle présente une notice historique succincte pour chaque règne, l'analyse des documents et la nomenclature raisonnée des pièces existantes.

Elle n'est pas entièrement achevée qu'il met au jour ses bonnes *Recherches sur les seigneurs de Florennes, leurs sceaux et leurs monnaies* (1868).

Ses monographies renseignent aussi sur le titre, le poids, la valeur et le diamètre des monnaies, et sur les changements survenus dans les systèmes monétaires.

Quant au prix des pièces, il en laisse naturellement la fixation au commerce, à la condition que le coût soit modéré.

Ses *Recherches* se distinguent par la sobriété, la simplicité, la clarté, l'ordre et la méthode.

Il applique avec succès ses notions du régime féodal et des fiefs, pour remonter au droit originaire de monnayage ou à l'usurpation de ce droit.

L'Académie Royale des lettres, des sciences et des beaux-arts de Belgique admet parmi ses *Mémoires* les *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur et sur les seigneurs de Florennes*, et les fait imprimer à ses frais.

Se l'étant associé comme correspondant le 6 mai 1851, elle le reçoit au nombre de ses membres effectifs le 4 mai 1859. Élu président de l'Académie d'archéologie de Belgique, il prononce, le 11 janvier 1874, un discours sur l'art architectural. Nommé directeur de la classe des lettres à l'Académie royale, pour 1874, il prononce, à la séance publique du 6 mai, un autre discours, plein d'intérêt, sur l'utilité des monnaies et des médailles dans leur rapport avec l'histoire; il y parle, entre autres, des médailles satiriques et des anachronismes reprochés à la numismatique. Le 28 juin de la même année, il fait, à l'Académie d'archéologie, un nouveau discours, œuvre brillante où la concision

est unie à une élégante simplicité; cette fois, il traite des généalogies.

Aux ouvertures des séances numismatiques, il lit des notices ou des discours instructifs, toujours écoutés avec une attention soutenue et chaleureusement applaudis:

Il montre un goût marqué pour l'étude des monnaies des petites seigneuries. Il s'occupe notamment des pièces seigneuriales de Gronsveld, Reckheim, Bouillon, Wesemael, Agimont, etc.

Il signale, probablement le premier, le prix qui s'attache aux plus anciens jetons des receveurs de Bruxelles et fournit plusieurs notices sur ce sujet.

Encouragé par un héraldiste émérite, il aborde un instant les jetons de mariage.

Sous le titre de *Curiosités (ou Singularités) numismatiques*, il produit, de 1860 à 1877, vingt-trois articles qui, dans leur ensemble, embrassent les monnaies du moyen âge, les monnaies modernes, les médailles, les jetons, les méreaux, rares et inédits de toute sorte; il ne s'arrête que lorsque, rebuté par l'impuissance de ses appels réitérés aux possesseurs de pièces, il voit à regret les matériaux lui manquer.

A ces articles, qu'il livre à la *Revue belge*, sans prétention, sans autre but que de faire connaître les pièces à mesure de leur communication et d'en provoquer l'étude, ainsi qu'aux *Mélanges*, sortis si innombrables de sa plume facile et féconde, il apporte les fruits d'une mémoire étonnante et les enseignements d'un habile esprit d'observation, d'une expérience longue et attentive, d'une vaste érudition et des connaissances les plus variées. Il sait allier le plaisant au sérieux, et le côté moral, qui se dégage de ces écrits, n'échappera à personne.

Il se plaint avec amertume des propriétaires à idées étroites, qui serrent jalousement dans leurs tiroirs, comme des trésors incomparables, des raretés ou de prétendues raretés numismatiques, plutôt que d'en permettre la publication ou de consentir seulement à leur exhibition aux connaisseurs.

Il découvre et signale, à chaque pas, les inconvénients, les faiblesses, les défauts, les travers, les fautes, les dangers, les connivences, les fraudes et les supercheries qui affectent le numismate et sa science.

Mettant en garde contre les déceptions inattendues et souvent désagréables, il proscrit, dans les attributions et explications de pièces, les conjectures hasardées, trop ingénieuses, romanesques ou imaginaires. Il accentue son invincible antipathie pour la prétention de vouloir tout déchiffrer, afin de paraître savant quand même; entre deux solutions proposées, il n'hésite pas à choisir la plus naturelle, la plus simple. Il passe, du reste, aisément sur les erreurs, pourvu que le pécheur les reconnaisse avec franchise, *errare humanum*; il insiste sur le danger d'une erreur qui se perpétue sous l'influence séduisante d'un grand nom.

Il entend qu'on soit précis dans la terminologie numismatique; qu'on ne confonde pas la pièce d'épaisseur double, triple, etc., avec le pied-fort, la légende avec l'inscription, etc.; qu'on rejette comme impropre le mot *avers* pour désigner le côté principal, le droit, la face d'une monnaie.

Il revendique le libre examen en numismatique, le contrôle indépendant et réagit contre le principe d'autorité qui veut s'imposer.

Il constate la multiplicité toujours croissante d'ouvrages abandonnés au milieu de leur publication et s'en trouve vivement contrarié.

Faisant la guerre aux fausses monnaies, surtout à celles de l'antiquité, il dénonce Becker ; que les amateurs, se récrie-t-il, ne se laissent pas « empoisonner » par les produits de cet habile graveur. Il fixe l'attention sur les trompeuses refrappes modernes de médailles.

Il proteste contre les mystères dont la spéculation entoure les trouvailles de monnaies, et s'indigne contre les ventes publiques qui ont lieu de pièces en masse, au profit du brocantage ou d'un trafic déplorable, mais au préjudice du vendeur, de l'honnête savant à ressources modestes et de la véritable science.

Il condamne, dans les inventaires, les attributions erronées, faites sciemment pour allécher et égarer les amateurs trop confiants.

Il vante les catalogues détaillés, ceux de l'Allemagne et de la paisible Hollande, par exemple ; il accepte avec bonheur les catalogues raisonnés venus de la France.

Il ne voit pas de bon œil que les jésuites, oublieux de l'humilité, battent des monnaies d'or, à l'égal des princes de l'empire, ni que les « frères de la truelle » (selon son appellation) forgent des ducats d'or et se donnent, à huis-clos, avec des titres superbes, des médailles ou des jetons, et des décorations, des croix, des cordons et des plaques comme de vieux maréchaux de France : les sociétés secrètes n'ont pas d'attrait pour lui. Néanmoins, il tolère la frappe de jetons au nom de l'*Ordre des Agathopèdes*, dont il est un membre fort zélé et dont il a été, dit-on, le trésorier. -

Les décorations publiques ne l'offusquent point (elles offrent une série aux médailliers). Seulement, il a un scrupule : il se demande, à diverses reprises, si les communes, en créant sous une forme officielle des insignes honorifiques



pour leurs administrés, n'excèdent pas, à défaut de loi formelle, les limites du droit strict.

Il revient volontiers sur l'utilité de la numismatique. Dans l'intérêt de l'accroissement du nombre des collectionneurs et de la moralité, il préconise l'institution de cours de numismatique dans les collèges de jésuites, où se trouvent la plupart des jeunes gens riches, des jeunes gens *destinés à ne rien faire* ; certains d'entre eux, espère-t-il, emploieraient ainsi plus tard, à acheter et à réunir des médailles, une partie de l'argent qu'ils auraient dépensé à faire courir les chevaux, à entretenir les actrices, etc.

Né Wallon et parfait citoyen, il n'encourage pas le « mouvement flamand » qui, après l'idée d'annexion, semble, en quelque sorte, le gêner le plus. Il le mêle à la numismatique, en saisissant l'occasion d'observer que ce mouvement n'est pas né d'hier, comme l'attestent des jetons à légende flamande de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Apparemment, il aura ouï répéter une plainte d'abonné contre la publication trop fréquente de pièces contemporaines ; sans s'en émouvoir, il écrit : « Ce n'est pas, comme le vulgaire se l'imagine, l'âge d'une pièce, sa haute antiquité qui font sa valeur auprès des initiés. C'est bien plutôt sa rareté, sa singularité, le fait qu'elle rappelle et qu'elle constate. Or, beaucoup de pièces modernes sont plus rares et plus curieuses que maintes monnaies antiques. En publiant des pièces modernes et même très modernes, nous ne croyons pas déroger à la gravité ni à la dignité de la numismatique. Nous ne sentons aucunement le besoin de réclamer pour cela l'indulgence des lecteurs dans une humble préface. » D'ailleurs, comment pourrait-il plaire à tout le monde, contenter tous les goûts, toutes les exigences ? « L'un veut du *grec*, l'autre du *romain*, celui-ci du *moyen*

*âge exclusivement flamand*, celui-là ne sort pas de ses monnaies *brabançonnnes*, à l'autre, il ne faut que des *médailles Van Loon*, à quelques-uns des *jetons*, rien que des jetons. Bref, ce qu'on demande, c'est tout simplement une *Revue* spéciale pour chacun des abonnés. »

Il porte cependant haut l'excellence des monnaies grecques et romaines, non seulement comme monuments historiques, mais encore et surtout comme des échantillons superbes de l'art plastique de la plus belle époque. Mais il leur donne peu d'espace dans ses propres écrits, trop imbu du sentiment que la Belgique est mal placée pour ajouter à ce qui a été déjà publié sur la matière.

Il n'accorde guère d'affection aux méreaux ni aux anciennes enseignes de pèlerinages, formés, généralement d'un vil métal; par moments, lorsque le sentiment exclusif du beau l'entraîne, il est même trop sévère pour ces modestes marques, et il oublie qu'elles rendent des services réels à l'histoire des mœurs et des traditions domestiques, populaires et religieuses.

Il veut la variété dans les revers des médailles d'art : que ce ne soient pas toujours des tableaux dramatisés, des allégories à personnages, que la robuste femme de Rubens n'y apparaisse pas outre mesure, que tantôt on y mette de splendides monuments commémoratifs, tantôt des armoiries gracieusement entourées ou d'autres sujets artistiques élégants.

Sans cesse avide de s'instruire, il fait des investigations et communique ses études sur la fabrication de la presse à vis ou balancier (1843), et les divers modes de fabrication de monnaies et de médailles, employés dans l'antiquité et dans les temps modernes; un discours remarquable, prononcé en séance générale de la Société

numismatique, le 6 juillet 1873, porte entièrement sur ces procédés.

Il offre également ses utiles *Recherches sur la valeur intrinsèque du florin de Brabant* depuis le milieu du xv<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1794 (1871).

C'est grâce à ses relations cordiales avec un spécialiste distingué, qu'il introduit dans la *Revue* la numismatique orientale; il se décide même à apprendre l'arabe et à recueillir une bonne quantité de monuments de cette curieuse numismatique.

Sa dernière notice est relative aux monnaies himyariques (1881); elle est précédée de la *Numismatique de Waterloo* (1878), ou plutôt d'un catalogue préparatoire à ce travail, qui n'a pu être poursuivi.

Partisan très réservé des biographies étendues, il se contente de laisser lire dans la *Revue* de courtes notices nécrologiques; mais ces notices sont fréquentes.

Sauf peut-être vers la fin de ses jours, il est, d'habitude, sobre de louanges, dans ses appréciations orales et écrites des travaux d'autrui.

Il n'était pas grand voyageur. La science même ne l'attirait pas hors de son pays; il ne visita pas la capitale de la France. Il possédait, il est vrai, une riche et grande bibliothèque, et la voulait, en numismatique, aussi complète que possible.

Il serait sans doute difficile d'établir le compte exact du nombre des articles *tirés à part* qu'il a produits; on se rapproche pourtant de la vérité, en affirmant que ce nombre doit dépasser le chiffre de cent cinquante.

Presque partout se dévoile l'écrivain humoriste, son caractère fait d'originalité et de gaieté.

Les confrères voisins, les amis même de RENIER CHALON

lui reprochaient, par intervalles, ses allusions trop incisives, ses traits trop acérés, ses mots « trop piquants ». Ce n'était pas sans raison; mais il était, on le sait, un des plus fervents apôtres de la plaisanterie, qu'il poussa un jour jusqu'au délire. Qui, en effet, n'a pas entendu parler du *Catalogue de la bibliothèque du comte de Fortsas*, cette suprême facétie de 1840, qui eut tant de retentissement et où le bibliophile consommé étala son immense érudition? Nous en parlons à cause de la célébrité qui s'attache à une œuvre sans pareille, et surtout parce que le dernier numéro est un ouvrage imaginaire du savant collectionneur brugeois Vredius sur la branche de la numismatique (1).

L'auteur faillit payer cher une mystification aussi hyperbolique; mais il était né sous une heureuse étoile et la crainte de l'aggravation du ridicule le sauva d'une action en dommage.

Peu de temps après, c'était en 1843, la mémoire de l'événement lui fit prendre pour pseudonyme « le comte de Fortsas », au bas d'une *épître* précieuse sur les trouvailles de monnaies du moyen âge, adressée en vers alexandrins, à son savant ami le numismate Louis De Coster; l'épître fut tirée à quinze exemplaires numérotés.

De plus, il existe une médaille-décoration, munie d'un encadrement, frappée et dorée, diplôme décerné par une

(1) « 222. Traicté des monnoyes des comtes de Flandre, où il est ample- ment parlé de la fabricque de la monnoye et de la valeur d'icelle, etc., par OLIVIER DE WRÉE, Brugeois, lic. es loix. *A Bruge en Flandre*, chez Jean Baptiste et Lucas Van den Kerchove, rue Haute, à la Bible, 1640. in-4<sup>o</sup> de 66 ff. et 12 pl. rel. en vél. bl. ancien. » Le catalogue a été réimprimé trois fois, mais une fois seulement avec l'autorisation de l'auteur.

joyeuse société étrangère, dite *Faculté des abrutis*, à « M. le comte de Fortsas », dont le nom est ainsi gravé au burin; la médaille porte la date du 15 juin 1876.

C'est à la faveur d'une humeur toujours heureuse que, pendant sa longue carrière présidentielle, CHALON sut maintenir l'union parmi les membres de la Société de numismatique, et qu'il parvint à vaincre les susceptibilités et les conflits.

La Société et sa *Revue* étaient l'objet de sa plus constante sollicitude. Combien de fois il se disait : « Si la *Revue* n'allait pas paraître à l'heure, si l'imprimeur, arrêté par des travaux officiels, allait se trouver en retard, si la matière allait venir à manquer? » La Société était son enfant le plus tendre : sans cesse il veillait sur elle, en vue de lui assurer une vie prospère et durable. Il ne voulait pas seulement qu'elle eût une existence forte, il voulait encore qu'on parlât d'elle dans les résumés des publications similaires; un silence égoïste le chagrinait, et il contait sa peine.

Il ne lui fallait pas davantage pour se concilier les sympathies générales de la Société.

En 1886, malgré les vives instances de ses confrères, il quitta la présidence; il sentait que l'affaiblissement de sa vue et le poids de l'âge lui commandaient le repos. Le 5 juillet précédent, il avait été acclamé président d'honneur à vie.

Les *Mélanges*, composés pendant plusieurs années, pour ainsi dire par lui seul, avec une activité et une facilité sans rivales, cessèrent de recevoir sa collaboration, à la fin de 1885.

Beaucoup de médailles ou jetons ont été émis en son honneur et plusieurs à son effigie.

Il souriait à l'apparition inoffensive d'un jeton satirique à son adresse. Il avait, du reste, dans sa jeunesse et plus tard, moulé, battu, ou fait frapper sous son inspiration des jetons ou des médailles de l'espèce, des monnaies fictives ou pièces de plaisir et de fantaisie.

Aussi sa collection renferme-t-elle une grande quantité de pièces rares ou uniques, et autres de la dernière catégorie, spécialité qu'il affectionnait tout particulièrement. A part une belle suite des monnaies de Namur, dont il ne garda qu'une partie, et la riche collection des monnaies du Hainaut, qu'il céda autrefois à l'État, dans un but de conservation, il ne tint pas de suites régulières, mais recueillait pêle-mêle un grand nombre de monnaies, médailles et jetons de toute sorte, notamment des monnaies étrangères à l'Europe.

RENIER CHALON expira presque sans maladie, le 23 février 1889, entouré de sa famille, qu'il aimait et dont il était aimé.

Le Roi des Belges avait hautement reconnu le mérite du numismate, en le nommant successivement chevalier, officier et commandeur de l'Ordre de Léopold.

Rendons ici, avec la Société royale de numismatique tout entière, un tribut de profonde gratitude à l'homme éminent, qui, par des services signalés, a su lui conquérir une place si honorable dans le monde de la science. Que le nom de Chalon soit à jamais inscrit dans les Annales de la Société, comme dans nos meilleurs souvenirs !

ALPH. DE SCHODT.

5 mai 1889.

---